

RAID NATURAL TROPHÉE Jeunes « RÈGLEMENT »

Art 1 : Les épreuves

- CO (pédestre, urbaine, photos, VTT, couloir)
- Canoë
- arc, carabine,
- Activités surprises
- course en relais et run and bike

Art 2 : Règlement **spécifique**

Les circuits du raid sont déposés à la sous préfecture.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription

Le raid est ouvert aux jeunes entre 2010 et 2016 ans accompagnés d'un animateur adulte

Art 3 : **Déroulement du raid**

Le raid a lieu le mercredi 23 juillet et jeudi 24 juillet 2025.

Le lieu de rendez-vous est fixé au Stade municipal de Bords

Remise des dossards (Stade)	À partir de 8h30
Briefing Stade*	8h45
Ralliement au point de départ	9h
Départ de la première épreuve en décalé	À partir 9h30-10h00

* les dernières informations seront données lors du briefing (présence indispensable)

Art 4 : Parcours

Les parcours se dérouleront principalement en milieu naturel. Les concurrents se doivent de respecter l'environnement et de ne pas jeter de déchets dans la nature.

Pour certaines épreuves les routes seront protégées par des signaleurs ; mais vous devez respecter le code de la route.

Art 5 : Composition des **équipes**

Les équipes sont composées de 6 concurrents : 5 jeunes et 1 animateur

Art 6 : **Classement**

2 types de classement : catégorie 2014/2016 ; catégorie 2010/2013

Mercredi: Le Classement est effectué prioritairement selon :

- le nombre de balises validées (points)
- le temps réalisé en cas d'égalité
- des bonus point selon les tirs

Jeudi: Le Classement est effectué prioritairement selon :

- le temps réalisé
- balises pointées (bonus temps) - balises non pointées (pénalités temps) - obligation de pointer toutes les balises pour valider les circuits
- des bonus temps selon les tirs

Classement final : Classement du Mercredi + Classement du Jeudi

Art 7 : Règlement particulier du raid / les pénalités

Objet	Pénalités
Balise non pointée (par l'ensemble des 6 équipiers)	1 balise en moins
Non respect des consignes données par l'organisateur Non respect des consignes de sécurité	2 balises en moins
Emprunter une route interdite	2 balises en moins
Abandon d'un équipier (sauf sur blessure constatée)	15% du temps de l'épreuve
Non port du casque en VTT	3 balises en moins
Abandon de déchets sur le parcours	2 balises en moins

Utilisation d'assistance ou de moyens de transport non autorisés	2 balises en moins
Utilisation de matériels interdits (GPS, vélo électrique, téléphone -sauf pour appel des secours- ...)	2 balises en moins
Non assistance à un concurrent en danger	2 balises en moins

Mise en place de cartons jaune et rouge permettent de redonner un avertissement aux équipes

Art 8: Équipement obligatoire

- 1 VTT par concurrent + casque obligatoire
- 1 porte carte VTT (format A3) **conseillé** par équipe
 - du matériel de réparation
 - une boussole par équipe
 - un stylo(crayon de papier...)
- une pochette étanche pour les cartes
- 1 montre
- 1 téléphone par équipe **pour la sécurité** (dans une poche étanche)
- le numéro de l'éducateur correspondant à son équipe(à fournir à l'organisation)

Équipement nécessaire pour le confort et l'hébergement

- équipements sportifs
- matériels de couchage
- nécessaire de toilette

Art 9: Validation de votre inscription

L'inscription sera validée après contact avec le responsable des inscriptions du Raid Jeunes .

Contact Damien Chat : damien.chat@valsdesaintonge.fr 0648296929

A l'inscription, les concurrents acceptent l'exploitation par l'association et ses partenaires des images et photographies faites sur la manifestation.

Le Montant de l'inscription est de 250,00 € par équipe de 6. Pour les modalités de paiement, voir avec le responsable des inscriptions.

Art 10: Déroulement des épreuves

Initiations proposées le Mardi Permettant aux enfants de pratiquer les activités proposées

Épreuves proposées :

pendant deux jours, pratiquez plusieurs activités sportives de pleine nature.

Raid jeunes 2014/2016 Mercerdi 23 Juillet		Raid jeunes 2010/2013 Mercerdi 23 Juillet	
1	Ralliement en Bus	1	Ralliement Vtt
2	Épreuve 1: Canoe	2	Épreuve 1: VTT'O
3	Épreuve 2: Co pédestre	3	Épreuve 2: VTT'O
4	Épreuve 3: Carabine	4	Épreuve 3: Run and bike
	Repas	5	Epreuve 4 : Vtt'O et Activité Surprise
5	Ralliement vtt et Activité surprise		Repas et Carabine
6	Épreuve 4: VTT'O et autonomie	6	Épreuve 5: CO pédestre
7	Épreuve 5: VTT'O	7	Épreuve 6: Canoe et co pédestre
		8	Épreuve 7: VTT'O et Autonomie

Raid jeunes 2014/2016 Jeudi 24 Juillet		Raid jeunes 2010/2013 Jeudi 24 Juillet	
8	Ralliement Vtt	9	Ralliement Vtt
9	Épreuve 9: VTT'O et Autonomie	10	Épreuve 10: VTT'O et Autonomie
10	Épreuve 10: VTT'O et Surprise	11	Épreuve 11: VTT'O et Surprise
	Repas		Repas
11	Épreuve 11: CO photos	12	Épreuve 12: CO photos
12	Épreuve 12 : Relais 1 km Carabine arc	13	Épreuve 13 : Relais 1 km Carabine arc

Art 11: Droits d'engagement

Les frais d'inscription couvrent la participation aux épreuves, les repas du mercredi midi et jeudi midi.